RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 01893
Numéro SIREN : 837 668 573
Nom ou dénomination : ABL FOOD

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2022 sous le numéro de dépôt 41705

ABL FOOD
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
8 RUE HOCHE 92240 MALAKOFF
AU CAPITAL DE 2500 EUROS
RCS 837 668 573

PROCES-VERBAL

De l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le 31 décembre à 10 heures trente, les associés de la société, se sont réunis au 8 rue HOCHE 92240 MALAKOF sur convocation du Président en date du 20 décembre 2021

L'assemblée est présidée par Monsieur BILLAL BENDAHMANE en qualité de Président détenant cinquante pour cent des parts.

Le Président constate que tous les associés sont présents, à savoir :

Monsieur BILLAL BENDAHMANE propriétaire de 125 actions.

Monsieur ACHRAF Arabi propriétaire de 125 actions

Total des parts présentes ou représentées : 250 actions soit la totalité du capital social.

Le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le gérant rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

-Dissolution, Clôture et Liquidation de la société par actions simplifiée ABL FOOD
-Nomination du liquidateur ;
-Siège de liquidation ;

Il donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats. Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

AA DD

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de dissoudre, de clôturer, et de liquider la société par actions simplifiée ABL FOOD à compter du 31 décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de nommer Monsieur BILLAL BENDAHMANE , demeurant au 14 SQUARE FERNAND LEGER 93420 VILLEPINTE , liquidateur de la société par actions simplifiée ABL FOOD.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de fixer le siège de liquidation au :
8 rue HOCHE 92240 MALAKOFF à compter du 31 décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

Fait à MALAKOFF
Le 31 décembre 2021.